

Compte-rendu du Conseil Municipal d'AUTECHAUX du Jeudi 04 Avril 2019

Étaient présents :

Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Michel VALET, Jacqueline JEANNENOT, Claude GARNERET, Hervé JEANNENOT, Annie ANDRE, Séverine VOIDEY, Sophie LEPARLIER, Patrick AMIOTTE
Secrétaire de séance : JEANNENOT Hervé

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Mars 2019

Il n'a pas été approuvé car il y a une erreur dans la rédaction de la délibération n° 14/2019 création et suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial.

Il convient de changer la phrase : « décide d'adopter la modification d'emploi ainsi proposée » par « décide de ne pas adopter la modification d'emploi ainsi proposée ».

2) Délibération n° 15/2019 : Approbation du CG 2018

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018

La balance générale de l'exercice 2018 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	283 960,16 €
Recettes d'investissement	350 131,31 €
Excédent	66 171,15 €

Dépenses de fonctionnement	135 589,89 €
Recettes de fonctionnement	371 238,08 €
Excédent	235 648,19 €

En conséquence,

- le déficit global d'investissement de clôture s'élève à - 136 998,25 €

- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 884 683,09 €

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2018
- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

3) Délibération n° 16/2019 : Vote du Compte Administratif 2018

Le 1^{er} adjoint présente le compte administratif 2018

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018

Voix POUR : 9 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

4) Délibération n° 17/2019 : Vote des Taux communaux d'imposition 2019

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal vote pour l'année 2019 les taux communaux suivants :

- Taxe d'habitation 9,34 %
- Taxe foncière (bâti)..... 5,45 %
- Taxe foncière (non bâti)..... 7,72 %

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

5) Délibération n° 18/2019 : Affectation des résultats

A la clôture de l'exercice 2018, le résultat comptable à affecter s'élève à la somme de : 884 683,09 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 142 148,25 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » en couverture du déficit d'investissement de clôture.

Le solde, soit la somme de 742 534,84 € est repris au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

6) Délibération n° 19/2019 : Vote du Budget Primitif 2019

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2019 à savoir :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Total dépenses : 529 817,38 €	Total dépenses : 800 564,97 €
Total recettes : 1 105 677,84 €	Total recettes : 800 564,97 €

Reconnait un excédent de fonctionnement de 575 860,46 €

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

7) Délibération n° 20/2019 : Service Eau et Assainissement : Approbation du CG 2018

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018

La balance générale de l'exercice 2018 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	12 214,44 €
Recettes d'investissement	12 741,06 €
Excédent	+ 526,62 €
Dépenses de fonctionnement	44 968,71 €
Recettes de fonctionnement	36 772,11 €
Déficit	- 8 196,60 €

En conséquence,

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 41 933,97 €
- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 8 424,44 €

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2018
- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

8) Délibération n° 21 /2019 : Service Eau et Assainissement : Vote du Compte Administratif 2018

Le 1^{er} adjoint présente le compte administratif 2018

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018

Voix POUR : 9 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

9) Délibération n° 22/2019 : Service Eau et Assainissement : Vote du Budget Primitif 2019

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2019 à savoir :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Total dépenses : 48 321,16 €	Total dépenses : 54 864,03 €
Total recettes : 48 321,16 €	Total recettes : 55 888,13 €

Reconnaît un excédent d'investissement de 1 024,10 €

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

10) Délibération n° 23/2019 : Service Lotissement : Approbation du CG 2018

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018

La balance générale de l'exercice 2018 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	290 179,67 €
Recettes d'investissement	290 179,67 €
Excédent	0,00 €
Dépenses de fonctionnement	293 187,37 €
Recettes de fonctionnement	293 187,37 €
Excédent	00,00 €

En conséquence,

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 0,00 €
- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 0 €.

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2018
- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

11) Délibération n° 24/2019 : Service Lotissement : Vote du Compte Administratif 2018

Le 1^{er} adjoint présente le compte administratif 2018

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018

Voix POUR : 9 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

12) Délibération n° 25/2019 : Service Lotissement : Vote du Budget Primitif 2019

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2019 à savoir :

Fonctionnement

Total dépenses : 335 680,67 €

Total recettes : 335 680,67 €

Investissement

Total dépenses : 290 179,67 €

Total recettes : 290 179,67 €

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

Séance levée à 22 h 00